

Pays forézien → Vie locale

→ COLLINES DU MATIN PRATIQUE

CORRESPONDANTS
BERNARD-ALAIN ABOU,
Pannisières et Rozier-en-Donzy,
06.09.94.56.76

diain.abou@nordact.fr
CHRISTIANE MÉRÉUX, Cottance,
04.77.28.04.48
christiane.mereux@orange.fr

LIUBICA CHAMAKOVIĆ,
Saint-Martin-Lestra
et Saint-Barthélémy-Lestra,
06.07.85.61.02.
didiuj@hotmail.com

UTILITÉ

BIBLIOTHÈQUE/MÉDIATHÈQUE,
Pannisières : lundi de 10 h à

12 h, mercredi de 16 h à 18 h 30,
jeudi de 16 h à 18 h, samedi de
9 h 30 à 12 h. Tél. 04.77.28.79.73.

DÉCHÈTTERIES, Pannisières :
Horaire d'hiver (jusqu'au
31 mars), lundi et mercredi
de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi
et samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. 04.77.28.82.90.

URGENCES

POMPIERS, 18,
GENDARMERIE, 17,
Pannisières : 04.77.28.77.55

MÉDECIN DE GARDE, 15,
PHARMACIE DE GARDE,
04.77.26.08.08.

INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS EN JANVIER. Le

1^{er} janvier : rupture de canalisation à Chambost-Longessaigne ; feu d'habitation à Pannisières. **Le 2 janvier** : crise de convulsions à Jos ; accident de voiture à Cottance. **Le 5 janvier** : chute à domicile à Chambost-Longessaigne. **Le 6 janvier** : malaise à Pannisières ; chute sur la voie publique à Chambost-Longessaigne. **Le 8 janvier** : tentative de suicide à Pannisières. **Le 9 janvier** : feu de maison à Pannisières ; chute dans les escaliers à Pannisières. **Le 10 janvier** : malaise à Pannisières ; chute sur la voie publique à Pannisières ; feu d'un tas de bois à Pannisières ; difficultés respiratoires à Saint-Just-la-Pendule. **Le 11 janvier** : malaise à Pannisières. **Le 12 janvier** : chute à domicile à Pannisières ; chute dans les escaliers à Pannisières. **Le 13 janvier** : malaise à Pannisières ; chute sur la voie publique à Pannisières. **Le 14 janvier** : relevage à domicile à Pannisières ; feu de cheminée à Cottance. **Le 15 janvier** : chute à domicile à Montchail. **Le 17 janvier** : malaise à Pannisières. **Le 19 janvier** : tentative de suicide à Pannisières ; chute à domicile à Pannisières. **Le 21 janvier** : malaise à Pannisières ; chute à domicile à Pannisières. **Le 22 janvier** : accident de travail à Pannisières. **Le 23 janvier** : malaise à Pannisières. **Le 24 janvier** : chute d'arbre à Montchail ; malaise à Pannisières. **Le 25 janvier** : crise de convulsions à Pannisières ; malaise à Pannisières. **Le 26 janvier** : malaise à Pannisières. **Le 28 janvier** : malaise au travail à Pannisières. **Le 30 janvier** : malaise cardiaque à Pannisières ; malaise cardiaque à Essertines-en-Donzy. **Le 31 janvier** : chute à domicile à Cottance. ☀

■ PANISSIÈRES

Bientôt le défilé de Mardi gras

Mardi 17 février, rendez-vous est donné à 16 h 30, place de la Liberté, pour une première visite aux résidents de l'Arc-en-Ciel, suivie de l'Ehpad Le Fil d'or pour terminer à la salle d'animation pour « Le bal des débutants ». Le défilé sera encadré par les membres du comité des fêtes et les parents, le comité des fêtes se déchargeant de toutes responsabilités en cas de dommages causés lors du défilé. Le bal des débutants se tiendra à la salle d'animation de 18 heures à 20 h 30, l'ambiance étant assurée par Sono évasion.

À noter aussi la présence d'un stand de maquillages pour enfants, qui pourront bénéficier gratuitement des pâtisseries, des confiseries et de la buvette.

Rappelons qu'à l'occasion de Mardi gras ainsi que pour la fête de la Saint-Jean (qui se déroulera du 19 au 22 juin sur le thème des comédies musicales), tous les prêts de costumes enfants et adultes sont gratuits, seule une caution est demandée.

Les permanences auront lieu mercredi 11 février de 15 à 18 heures et vendredi 13 février de 18 à 20 heures. ■



LE MID DES MOTS. La prochaine rencontre du Mid des mots aura lieu mercredi 11 février à 20 h 15, à la Cigogne à Pannisières : la consigne est de décrire un texte, sous la forme que l'on veut, dans lequel on trouve un personnage féminin (une chanteuse), un personnage masculin (un footeur), un lieu (la foire), un verbe (fuir/ler), un objet (une brosse) et un adverbe (lentement).

En mars, exceptionnellement, il y aura deux rencontres : la soirée hebdomadaire le 11 mars à 20 h 15 et une autre dans le cadre du « Printemps des poètes », le 18 mars à 19 heures, autour d'une pizza. Toutes les personnes qui voudraient se joindre à ce dîner poésiste seront les bienvenues. Les poètes mis à l'honneur cette année seront Luc Bérimont et Robert Desnos. ☀

■ PANISSIÈRES

Le Moto-Club attend la course de côte



AMRRP. Lors de l'assemblée générale, Laurent Mièche de la commission sport et communication, a félicité tous les pilotes, membres du bureau et bénévoles du club qui s'impliquent fortement dans cette association et dans la vie locale.

L'AMRRP (association des motards de la région panniséroise) a tenu son assemblée générale, sous la présidence de Dominique Duteil.

L'idée, lancée l'an dernier, de faire revivre un trial à Pannisières, a suivi son petit bonhomme de chemin avec l'équipe constituée par Eric Delorme et l'aide apportée par le club : il sera organisé le 29 mars.

En 2015, les épreuves du championnat de France tant au niveau moto (25 power au Coteau les 4 et 5 avril), que du côté de la

Les résultats des pilotes de l'AMRRP

Jean-Paul Clément 7^e du championnat de France de la Montagne en catégorie Open ; François Coste 9^e du championnat de France de la Montagne en catégorie Open ; Antoine Clément 10^e du championnat de France de la Montagne en catégorie 600cc ; Vincent Fister 12^e du championnat de France de la Montagne en catégorie 600cc ; Nans Chevoux 14^e du Bol d'or et 12^e des 24 heures du Mans ; Daniel Blanchon a participé au rallye des Garrigues (14^e au scratch), au rallye de la Sarthe (4^e au scratch), au rallye de l'Ain (7^e au scratch). Pour les trialistes en Ligue Rhône-Alpes : Michel Forge Anthony Grayel 19^e des S2 ; Alain Giroud 38^e des S3. À noter la reprise de la compétition pour le championnat qui n'avait pas effectué de course depuis 1991. En moto 25 power, l'équipage Sacyre pour le championnat d'endurance moto power 25cv termine 16^e ; Bastien Berne Colos en vitesse termine 9^e et Loris Guillermiin en vitesse termine 12^e.

Une année record pour les pêcheurs

Les adhérents de l'association des Truites des Montagnes du matin se sont retrouvés pour leur assemblée générale.

Le président Raphaël Pelosse a annoncé une année record avec 182 cartes vendues (dont 50 pour enfants). En revanche, il a fait part d'une mauvaise nouvelle : le concours annuel de pêche de la Saint-Jean, réservé aux enfants à l'étang du jardin public, est annulé. Les travaux

(oxygénation du bassin, curage et réalimentation des sources) ne seront pas exécutés avant la fête.

Pêche à la truite, le mois prochain

L'école de pêche compte dix élèves. Elle donne une belle image de l'association. Les cours sont dispensés aux beaux jours en rivière ou en eau calme à l'étang du stade, tous les mercredis de 14 heures à 17 h 30, hors vacances scolaires, matériel fourni.



RELAIS. Le président Raphaël Pelosse souhaite voir la relève arriver.

Gourmandise chez les Amis de la nature

Les Amis de la nature se sont retrouvés pour une randonnée et une journée festive vendredi dernier, mais au plus grand désespoir des randonneurs, les routes et chemins étaient verglacés. Aussi, seule une dizaine d'intripides a participé à la balade.

Mais le programme festif n'a pas dérogé aux habitudes : les 75 convives se sont réunis autour d'un



RANDONNEURS. Rien ne vaut un bon repas après une marche.

bon repas pour terminer avec la traditionnelle galette des rois.

Le président Bernard Chambost a présenté le calendrier des activités 2015 : un voyage de cinq jours sur le chemin Saint-Gilles, avec une randonnée du Puy-en-Yvelay à Saint-Gilles dans le Gard et un autre de sept jours à Saint-Jean-de-Monts en Vendée. ☀

CINÉMA BEAUSÉJOUR.

L'affaire SK1 : samedi 7 février à 21 heures, dimanche 8 février à 17 heures et lundi 9 février à 20 h 30 ; La rançon de la gloire : vendredi 6 février à 21 heures et mardi 10 février à 20 h 30 ; Les pingouins de Madagascar : dimanche 8 février à 14 h 30 et lundi 9 février à 15 h 30. ☀

CONCOURS DE BELOTE DE LA CHASSE COMMUNALE.

Samedi 14 février (et non dimanche comme annoncé), concours de belote en trois parties de 16 dames. Inscription 15 € la doublette. Toutes les doublettes seront primées. Tombola avec de nombreux lots. Buvette, dhaussons, sandwichs et vente de boudins (7 € le mètre). ☀